

Le Chapetois

Bulletin municipal
Janvier 2020



VIE MUNICIPALE p.4 à 12



LE VILLAGE BOUGE p.13



LE VILLAGE ASSOCIATIF
p.14 à 19



Sommaire

EDITO DU MAIRE.....3



VIE MUNICIPALE

De la nouveauté dans nos assiettes & Inscription électorale.....4

Des cavaliers en or & C'est bientôt Noël.....5

Halloween & Cérémonie du souvenir de la Grande Guerre.....6

33^{ème} Salon d'Automne.....7 - 9

Histoire du monument aux morts.....10 - 11

Unité de méthanisation aux Mureaux.....12



LE VILLAGE BOUGE

Un nouveau restaurant à Chapet & Pizzaiolo.....13



LE VILLAGE ASSOCIATIF

Une Epicerie à Chapet.....14

Théâtre.....15

Les mamans de Chapet & L'échapée.....16 - 17

L'accueil de loisirs.....17

Les Musicales de Chapet & Le Temps Libre.....18 - 19

Mairie de Chapet

Place de la mairie
78130 Chapet
01.34.74.51.15
mairie@chapet.com

Horaires :

- Lundi : Fermé au public sur RDV
- Mardi : 9h00 - 12h00 - AM sur RDV
- Mercredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
- Jeudi : Fermé au public sur RDV
- Vendredi 9h00 - 12h00 - AM sur RDV
- Samedi : 9h00 - 11h30

Renseignements d'urbanisme sur RDV
Permanence le samedi matin

Le Chapetois
Journal d'informations municipales
Diffusion gratuite

Responsables de la publication :
Jean-Louis FRANCART

Rédaction : Magalie CHALOYARD
Photocomposition : Magalie CHALOYARD et les agents communaux

Crédits photographiques :

Associations et commission communication

Conception graphique : La commission communication de Chapet

Impression : Imprimerie la passerelle 500 ex



Édito du Maire

Chères Chapétoises et chers Chapétois

Dans quelques semaines, les 15 et 22 mars prochains, les élections municipales auront lieu dans toutes les communes de France. Par le même vote, les représentants communaux aux conseils communautaires seront également désignés. La loi interdit toute propagande électorale dans les journaux locaux six mois avant l'échéance. Néanmoins, sans déroger à cette règle, je peux vous annoncer que je ne me représenterai pas à vos suffrages. Je suis entré en conseil municipal en 1995, j'ai été adjoint aux Finances et à l'Urbanisme en 2001 puis 1^{er} adjoint en 2008. Je suis devenu maire en décembre 2012 après le décès de mon prédécesseur, Michel Sorain. Vous m'avez, à nouveau, accordé votre confiance en mars 2014.



J'ai consacré 25 années à la commune et je considère donc que j'ai donné. J'avance en âge aussi et j'estime qu'il est temps de laisser la place à des esprits plus jeunes qui auront à choisir les objectifs politiques de demain.

D'autant que dans les années à venir, il y aura fort à faire avec les défis liés à la transition énergétique, au bouleversement du climat, à la mobilité, à l'habitat, à l'aménagement du territoire. Sans doute faudra-t-il changer certaines de nos habitudes de vie qu'une nouvelle équipe pourra insuffler.

La commune doit aussi reprendre une place prépondérante dans la vie politique locale, au sein des communautés de communes notamment. Les gouvernants doivent être au service des communes et de leurs habitants et non pas l'inverse. C'est aux communes de décider de leur avenir, de leur mode de fonctionnement, de leur projet commun.

Mon expérience de maire a été enrichissante à tout point de vue. J'ai appris que la responsabilité du maire n'était pas un vain mot. Certes le maire a des pouvoirs mais il n'est pas libre de tout, seulement dans les limites que lui accorde la loi.

J'ai une pensée particulière pour mon prédécesseur, Michel Sorain, avec qui j'ai appris la conduite des affaires communales et intercommunales.

Je remercie bien sûr les adjoints et les conseillers municipaux qui m'ont accompagné durant mes 7 années de maire.

Je remercie aussi le personnel communal qui assure, en permanence, le quotidien administratif et technique dans notre village.

Je souhaite bonne chance à mon successeur et à la prochaine équipe municipale qui auront la faveur de vos suffrages.

Tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite à toutes les Chapétoises et à tous les Chapétois.

« Ne jamais dire adieu car adieu signifie partir et partir signifie oublier ». Sir James-Matthew Barrie.

Je ne vous dis pas adieu....

*Votre Maire,
Jean-Louis Francart*

Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves

De la nouveauté dans les assiettes...

Conformément à la loi Egalim (Loi Agriculture et Alimentation) du 30 octobre 2018, notre prestataire de restauration collective « Convivio-La cuisine évolutive » propose désormais deux repas hebdomadaires à base de composantes végétariennes.

Le décret d'application de la loi n'ayant pas encore été voté, il n'y a, pour l'heure, aucune obligation spécifique à respecter. Néanmoins, une phase test d'une durée de 2 ans a débuté au 1^{er} novembre dernier afin d'évaluer les coûts du dispositif, d'en quantifier les effets aussi bien positifs que négatifs (en termes de gaspillage par exemple).

Certaines communes alentours ont fait le choix de, d'ores et déjà, systématiser ce type de repas chaque semaine ; le nôtre est plus souple.

C'est notre responsable de la restauration scolaire, qui décidera, dans le cadre de la commission restauration, de l'opportunité de choisir ou non ce repas.



Elle qui connaît parfaitement les goûts des enfants, est en mesure de sélectionner les plats végétariens qui lui semblent les plus adaptés à une éducation douce et progressive du goût de nos chères têtes blondes.

Il vous reste jusqu'au 7 février...



Avec l'instauration au 1^{er} janvier dernier du Répertoire Électoral Unique (REU), l'échéance du 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales est désormais supprimée.

La révision des listes se faisant dorénavant tout au long de l'année, il est possible de s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Au cas particulier, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire et pouvoir voter aux élections municipales qui se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur

<https://www.service-public.fr> ou en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Brèves de village... Brèves de village... Brèves de village... Brèves

Des cavaliers en or...



Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations aux cavaliers du club MASH 78 qui se sont brillamment distingués lors des dernières épreuves des Championnats de France 2019.

Cette belle réussite est le fruit du travail quotidien acharné mené par le club et ses membres. Les Chapétois sont fiers de vous Messieurs et vous remercient.

Continuez à porter au plus haut les belles valeurs de votre sport !

Félicitations à Messieurs Sébastien COLLARD; Julien LE-MAIRE; Benoît BEAUNEZ; Timothée HALZELZET et Romain SOUZA pour leur classement 1^{er} en Horse Ball catégorie Club Excellence1.



C'est bientôt Noël...



Ce mercredi 16 décembre 2019, notre dévoué agent municipal, s'est transformé en émissaire du Père-Noël pour entamer sa traditionnelle distribution de douceurs à nos aînés.



A tous les administrés âgés de plus de 75 ans, il a apporté un colis (simple ou double) rempli de gourmandises variées à savourer.



A chacun de nos gourmands aînés, nous souhaitons de passer de douces fêtes de fin d'année.



5

VIE MUNICIPALE



*La municipalité vous souhaite
de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année*

Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves

Trick or Treat...monstres, fantômes, citrouilles et Cie

Le 31 octobre dernier, sous l'impulsion des « Mamans de Chapet » et des parents d'élèves, une cohorte de vampires, fantômes, sorcières de tous les âges a envahi le préau de l'école.

Atelier maquillage, défilé dans les rues du village accompagné des po-neys de MASH pour la traditionnelle « chasse aux bonbons » puis goûter festif, tout était prévu pour que ce moment soit des plus réussis...

Et il l' a été : des enfants rieurs et heureux de se déguiser, de récolter des gâteaux et friandises ; des parents ravis de se retrouver pour un petit moment convivial.

Merci aux organisateurs, aux enfants du Centre de Loisirs pour leur fresque et leurs citrouilles sculptées ainsi qu'aux nombreux participants de ce rassemblement annuel de petits monstres Chapétois.



Cérémonie du souvenir de la Grande Guerre.

C'est sous une pluie diluvienne que de nombreux Chapétois se sont réunis au monument aux morts le matin du 11 novembre dernier.

La traditionnelle cérémonie a été honorée de la présence des jeunes sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Vernouillet.

L'engagement précoce de ces jeunes filles et garçons au service de la collectivité a donné une dimension encore plus symbolique à cette commémoration.

Merci à eux tous !

M. Chaloyard



33^{ème} Salon d'Automne

Fidèle à son image et riche en émotions notre Salon d'Automne a ouvert cette année ses portes dans un nouvel espace .

Installé dans le foyer rural entièrement restructuré, c'est la luminosité, les volumes, les couleurs actualisées qui ont d'abord fait une forte impression sur le public venu en nombre pour admirer les oeuvres exposées. Pas moins de 101 enfants et leurs enseignants, dont les compositions avaient trouvé leur place dans un espace qui leur était réservé, ont ainsi pu voter pour l'oeuvre de leur choix permettant de remettre un prix en leur nom le dimanche soir.

Environ une centaine d'invités étaient présents le soir du vernissage dont le plus prestigieux pour notre petit village:

Monsieur le Président du Sénat

Venu parmi nous pour remettre la médaille du Sénat à une artiste particulièrement méritante et l'honorer avec toute sa famille à ses cotés.

Ce sont des citations d'auteurs, peintres et poètes que Monsieur le Président a utilisées pour subtilement évoquer;

- le néant, la maladie, le courage, la reconstruction du corps et de l'esprit avec les différents thérapeutes, avec l'aide d'une artiste de Verneuil au sein de son atelier, Madame Charpentier.
Neuf années de combats, et un long, très long hiver pour un retour vers la lumière printanière.

En tant que témoin vivant et épanoui de l'espoir qu'il ne faut jamais perdre, nous félicitons :

Madame Corinne BARTHET



L'ouverture du salon au public sur les 2 journées de samedi et de dimanche nous a permis de comptabiliser: 301 visiteurs (67 enfants et 234 adultes) soit sur l'ensemble de la manifestation près de 502 personnes.

Ce sont 317 votes exprimés jusqu'à la dernière minute du dernier soir qui ont fait sortir de l'urne les noms des 6 médaillés:

33^{ème} Salon d'Automne

Prix de la municipalité à :
Sylvie Dingival
 pour son œuvre intitulée
 « **Rivage** » (acrylique)



Prix des enfants à :
Anne-Marie Bosi
 pour son œuvre intitulée
 « **Ara** » (acrylique)



Prix du publique catégorie peinture
 à : **Jean-Paul Schifrine**
 pour son œuvre intitulée
 « **Mon bourg** » (aquarelle)



Prix du public catégorie sculpture
 à : **Véronique Dumont**
 pour son œuvre intitulée
 « **L'abandon** » (bronze)



Prix du public catégorie photo à :
Johann Giraud
 pour son œuvre intitulée
 « **Lisbonne** »



Prix du conseil départemental à :
Nathalie Mounier
 pour son œuvre intitulée
 « **Rochers de Moeraki** » (acrylique)



Tous les Artistes ne peuvent malheureusement pas recevoir un prix sur le salon mais toutes les oeuvres sont respectées et mises en valeur avec autant d'égards; le salon est non seulement un lieu d'exposition mais aussi un lieu d'échanges où l'on peut faire de belles rencontres.

Enfin pas de discrimination autour du buffet où chacun peut se restaurer en partageant ses émotions. Donc MERCI aux 30 Artistes pour la qualité de leur travail et pour leur confiance renouvelée , assurant de ce fait la pérennité à cet évènement.

Pour mémoire :

- 4 Sculpteurs et 12 sculptures exposées
- 22 Peintres et 61 peintures exposées
- 4 Photographes et 10 oeuvres exposées

33^{ème} Salon d'Automne

Un prix de l'école a été attribué aux élèves de l'école Jacques Prévert pour leur participation au salon de leur village



Un tel projet est une combinaison subtile de savoirs, de savoirs-être et de savoirs-faire c'est pourquoi nous remercions toutes les personnes impliquées dans ce projet, ainsi que toutes les personnalités venues remettre les prix .

F.Billoué

Histoire du monument aux morts

Le Conseil Municipal du 23 février 1919 décide d'honorer la mémoire des enfants de la commune tombés au Champ d'Honneur pendant la guerre de 1914-1918, par l'érection d'un monument. L'implantation de ce monument, après étude approfondie, sera fixée ultérieurement.

Le 8 août 1919, Le Conseil Municipal décide d'ouvrir dès maintenant une souscription devant servir à régler les dépenses nécessitées par l'érection du monument commémoratif.

En même temps, le conseil, vu l'augmentation du coût des matériaux et face à la nécessité de ne pouvoir remettre à plus tard l'érection de ce monument, désire le faire élever le plus tôt possible. Par suite des faibles ressources dont elle dispose, la commune décide d'utiliser le monument commémoratif élevé à la mémoire de ceux tombés pendant la guerre de 1870-1871, en lui faisant subir certaines modifications.

Le 22 décembre 1919, le conseil désigne trois de ses membres pour établir le projet et mener à bonne fin l'érection du monument, sont élus :

Mr Pédron Louis
Mr Bornet Fidély
Mr Marcel Gustave

Après lecture de sa proposition du 22 février 1920, le conseil décide qu'il y a lieu de s'entendre avec Mr Dujardin, marbrier à Mantes.

Mrs Esnault et Vallée sont délégués pour se rendre à Mantes afin d'examiner les projets et devis.

Le 29 février 1920 le maire soumet au conseil les projets et devis remis par Mr Dujardin.

Le conseil, après en avoir délibéré, adopte le projet et devis tel qu'il est proposé et autorise le maire à signer l'engagement avec Mr Dujardin.

L'ensemble des travaux s'élève à 4.250 Francs.

Les ressources disponibles se décomposent ainsi :

Budget communal 1.000 Francs
Souscription publique 1.250 Francs.

Il manque 2.000 Francs que le conseil décide de couvrir par un emprunt au Crédit Foncier sur une durée de trente années.

Le 20 juin 1920, Le Préfet de Seine et Oise fait connaître que quatre obus de calibre 220 sont attribués à la commune, les frais de transport étant à la charge de la commune.

Le 15 août 1920, Mr Dujardin demande une plus-value en raison du cours variable des matériaux.

Note du Préfet sur les subventions accordées aux communes pour l'érection d'un monument.

Pourcentage des morts de la commune 2.52 %

Subvention 6 % sur le barème n° 160 Francs

Subvention 1 % sur le barème n° 210 Francs

Calculée sur la base des 1.000 Francs de crédit inscrit au budget.





Le 26 septembre 1920 le conseil approuve le nombre de 7 morts pour la patrie, à savoir :

- Bornet Constant
- Beaugrand Maxime
- Dufays Henri
- Dufays Firmin
- Guyomard Jean
- Petit Léonard
- Sauty Alfred

Le 10 octobre 1920, Mr Dujardin demande 20 % de plus-value pour l'érection du monument soit 800 Francs. Après de nombreuses discussions, il accepte à titre transactionnel la somme de 600 Francs, avec la promesse d'une livraison pour la fête des Rameaux.

Le 24 octobre, le Crédit Foncier donne son accord pour le prêt au taux de 6,95 %. Le paiement des annuités s'effectuera à l'aide d'une imposition extraordinaire de 10,30 centimes recouvrable pendant 30 ans.

Descriptif du monument remis à la commission préfectorale :

Etude d'ensemble

Hauteur totale de monument 3,20 m, base carrée de 2 m de côté, poids maximum 10 T.

Il se compose :

1^{er} - D'un soubassement de 2 m de côté à la base et d'une hauteur totale de 0,75 m. Le profil du soubassement tel qu'il est indiqué au croquis est accepté sans modification. La base de 2 m étant nettement suffisante étant donnée la pression maximum de 2 à 5 au cm², inférieur au coefficient de résistance au sol à l'emplacement projeté du monument.

2^{ème} – D'un socle présentant 0,75 m à sa partie inférieure et 0,57 m à son niveau supérieur, d'une hauteur de 1.04 m.

Le socle ne portera que l'inscription « Aux enfants de Chapet morts pour la France » sans aucun motif décoratif.

3^{ème} – D'un tronc de pyramide ayant 0,57 et 0,30 m de base et 1,65 m de hauteur, surmonté d'une petite pyramide de 0,30 m de base et 0,15 m de hauteur. Aucun motif ne surmontera cette dernière. Le seul ornement consistera en un cartouche placé sur la face principale du monument. Le cartouche présentant l'inscription « Guerre 1914-1918 » auquel sera rattaché une croix de guerre de 0,12 m de diamètre couronnée de feuilles d'acanthé rehaussée d'une guirlande de chêne et laurier.

12 juillet 1921, Mr Dubois Albert se charge du travail pour nettoyer le cimetière en vue de l'inauguration prochaine du monument aux morts. Les frais se montent à 255 Francs pour 17 jours de travail.

21 Août 1921 Le maire rend compte au conseil des dépenses faites le jour de l'inauguration du monument :

Note Marcel pour un total de	263,60 Francs
Note Malfaisant pour un total de	180,00 Francs
Frais d'achat d'une couronne de	70,00 Francs
Frais d'achat d'un drapeau pour	83,45 Francs
Soit un total de	597,05 Francs

Le 25 septembre 1921, réception définitive du monument :

« Nous, soussigné Maire de Chapet, assisté de Mrs Pédron et Picout, membres de la commission des travaux, conseillers municipaux.

Nous, étant transportés sur l'emplacement des travaux du monument commémoratif, travaux exécutés par Mr Dujardin, avons constaté que ces travaux sont terminés et qu'ils satisfont aux conditions du devis.

En conséquence, nous prononçons la réception définitive, en foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal »;

Textes extraits du registre des conseils municipaux de la commune de CHAPET

D. Molina

Unité de méthanisation à l'usine de traitement des eaux usées des Mureaux



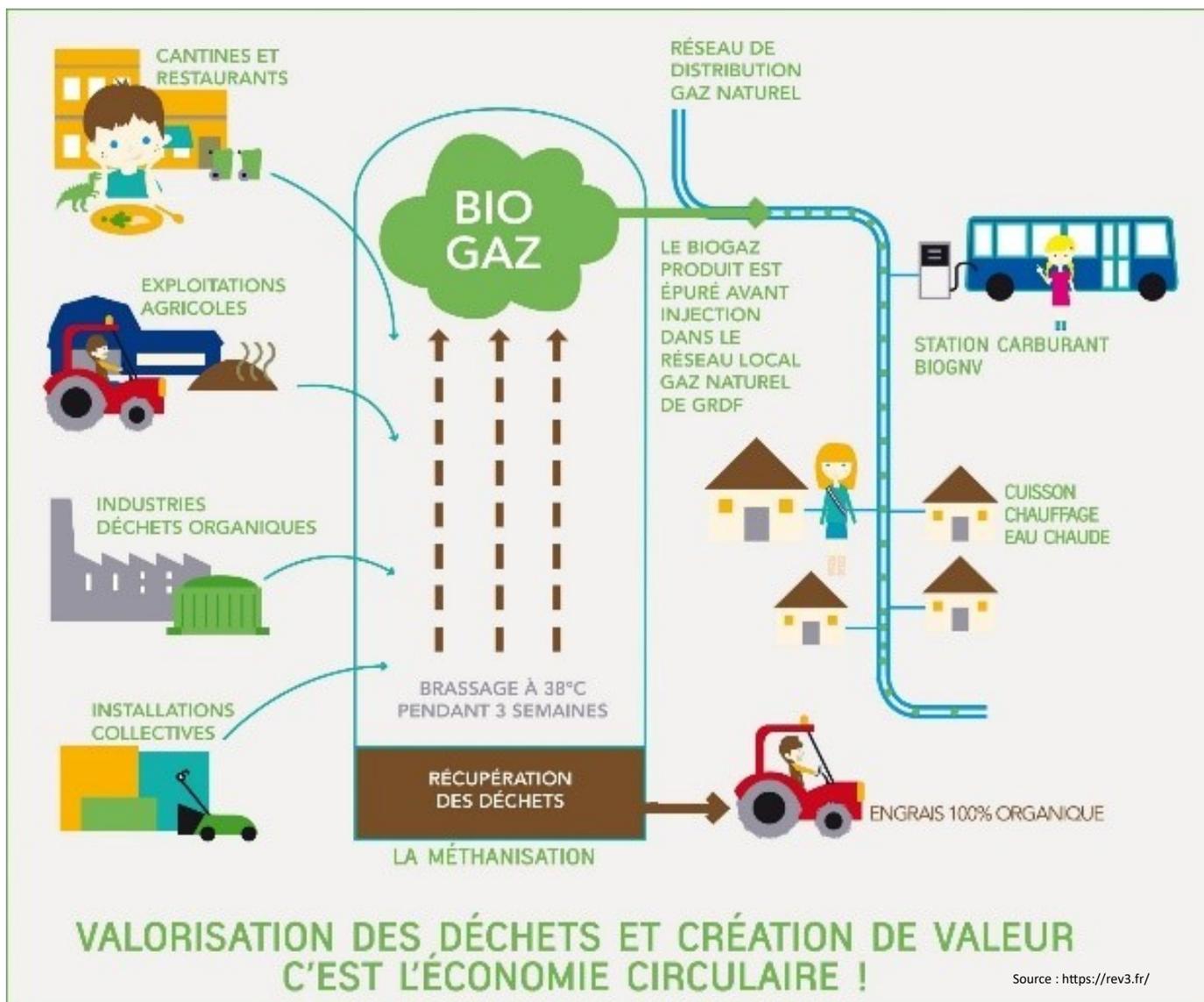
Le 3 décembre 2019 a eu lieu l'inauguration de l'unité de méthanisation de la station d'épuration des Mureaux. Cette station collecte les eaux usées de 24 communes (dont Chapet) et procède, dans une première étape, à une décantation des boues.

Les boues liquides sont ensuite retraitées pour produire du méthane. C'est le progrès de cette station, unique en Ile-de-France à ce jour, qui permet un recyclage complet des eaux usées. L'eau, chimiquement et biologiquement propre, est rejetée dans la Seine.

Les déchets secs sont réutilisés en agriculture. Le méthane produit est directement réinjecté dans le réseau gaz local de GRDF. L'énergie thermique issue de ce gaz sera de l'ordre de 4 GWh/an soit l'équivalent de chauffage de 800 foyers.

Ce projet initié par l'ancien syndicat de communes SIAMHLM, est repris pleinement par la communauté urbaine GPS&O qui a financé 27.2 millions d'euros sur les 40.5 millions de travaux.

Cette implication de la communauté urbaine dans ce projet répond à l'un de ses objectifs de lutter contre le réchauffement climatique, de réduire la consommation d'énergie fossile et de favoriser la production d'énergie renouvelable (biogaz). La commune de Chapet est bien sûr associée à ce projet.



Le nouveau restaurant a ouvert ses portes

O COPAINS D'ABORD
Restaurant Salon de Thé Traiteur

Vente à Emporter

38 Grande Rue 78130 Chapet

Nouveau Propriétaire !

O Copains D'Abord... une adresse conviviale où l'on aime se retrouver entre amis, voisins, en famille ou en couple autour d'une cuisine traditionnelle, simple mais avec des produits frais de saison, des plats faits maison au maximum et surtout généreux !

De 9h30 à 17h30 du Mardi au Jeudi
Vendredi et Samedi de 9h30 à 15h / 18h00

Mercredi après-midi Jeux de Société dès 14h30

Ateliers Bien-Etre
le Vendredi de 18h30 à 19h30

Samedi soir

Karaoke, magie en salle, soirée dansante, concerts
Privatisation possible : anniversaires, baptêmes, mariages...

A Bientôt !



13

LE VILLAGE BOUGE



CAMION PIZZA

PIZZA  **LYS**

Pizza cuite au feu de bois
Pâte faite maison



PIZZA A EMPORTER de 17h30 à 21h00

Mercredi : Chapet
Foyer rural

REINE	S.Pizza - Mozzarella - Jambon - Champignons - Origan
CALZONE SOUFFLEE	S.Pizza - Mozzarella - Jambon - Oeuf - Origan
CAMPIONNE	S.Pizza - Mozzarella - Jambon - Oeuf - Origan
PAYSANNE	S.Pizza - Mozzarella - Lardons - Pommes de terre - Origan
ORIENTALE	S.Pizza - Mozzarella - Merguez - Oeuf - Origan
4 SAISONS	S.Pizza - Mozzarella - Salami - Artichauts - Olives - Origan
4 FROMAGES	S.Pizza - Mozzarella - Chèvre - Bleu - Emmental - Origan
SYRACUSSE	S.Pizza - Mozzarella - Merguez - Chorizo - Poivrons - Oeufs - Origan
MEXICAINE	S.Pizza - Mozzarella - Steak haché - Oignons - Poivrons - Champignons - Origan
SAVOYARDE	Crème fraîche - Mozzarella - Lardons - Pommes de terre Reblochon - Origan
CHEVRE MIEL	Crème fraîche - Mozzarella - Chèvre - Miel - Origan
SAUMON	Crème fraîche - Mozzarella - Saumon - St Jacques - Origan
HAWAÏNE	S.Pizza - Poulet - Ananas - Mozzarella - Emmental - Origan
THON	Crème fraîche - Thon - Filet de Haddock fumé - Oignons rouge - Mozzarella
TARTIFLETTE	Crème fraîche - Mozzarella - Lardons - Oignons - Reblochon - Origan
PENDANT 1 MOIS À COMPTER DU 6 JANVIER 2020 (À COMMANDER 24H AVANT) :	
LA FRANC COMTOISE	Crème fraîche - Moutarde de Meaux - Gboutelette - Saucisse de Morbeau - Carcaillette - Pommes de terre
LA BRETONNE	Crème fraîche - Andouille de Guéméné - Chèvre - Pomme - Sucrine
L'Océane	Crème fraîche - Rouget - Fruits de mer - Mozzarella - Emmental - Pesto
LA BOURGONAISE	Crème fraîche - Escargots - Gambas - Épinards frais - Huile d'ail

Composez vous même votre pizza à partir de la REINE

Du nouveau pour les papilles

Les gourmands du jeudi soir ont été bien tristes de voir partir Teddy et ses savoureuses pizzas et nos papilles sont restées de longs mois sur leur faim...

Mais le savez-vous ? Depuis le mois de septembre, Patrick vient désormais nous régaler tous les mercredis soirs.

Implanté sur le parking du Foyer Rural, il propose une large gamme de délicieuses pizzas cuites au feu de bois...alors que les gourmands Chapetois n'hésitent pas !

Une Épicerie à Chapet



Vous en avez sûrement entendu parler et ça y est... ça se précise !

Le Comptoir de Chapet ouvrira en février prochain.

Grâce à Monsieur le Maire et son équipe, l'épicerie associative et participative vous accueillera, **Salle des Associations, les mercredis de 18h à 20h et les samedis de 8h à 14h.**

L'objectif est de réunir le plus grand nombre de Chapetois, jeunes et anciens autour de notre alimentation. Cette épicerie nous permettra notamment d'acheter, dans un premier temps, fruits et légumes de saison, produits laitiers et fromages, viande, boissons... à des producteurs

locaux, respectant des valeurs durables et paysannes.

Le volume des commandes nous permettra de négocier au mieux afin de consommer durablement des produits de qualité, à prix coûtant.

Au delà de notre alimentation, l'épicerie deviendra très rapidement un lieu de partage (café, goûters, apéro,...) et d'échanges intergénérationnels. Ce projet se transformera en réussite collective, lorsque nous le ferons vivre tous ensemble. Pour débiter l'aventure, vous trouverez ci-contre les modalités d'adhésion.

Nous tenions également à remercier tous les Chapetois que nous avons rencontré

lors de la réunion d'information du 16 janvier, au foyer rural.

A très bientôt,
L'équipe du Comptoir.





Toc, Toc, Toc... La compagnie Des Quat'z Arts - présente...

Chapet

Foyer Rural,
Rue du Pavillon

Samedi 25 janvier
20h30

Dimanche 26 janvier
16h

Adulte : 7€
Enfant : 3€

Par la compagnie Des Quat'z Arts



Le Prénom

Matthieu Delaporte
Alexandre de La Patellière

Christine Conry
Benoit de Laurens
Anne Constantin
Didier Conry
Nicolas Laborde

©Eva Raoul-Jourde

Mise en scène de Sophie Raoul-Jourde

Les Mamans de Chapet

Le saviez-vous ?

Depuis la rentrée scolaire 2018, des mamans cheffes d'entreprises de Chapet ont constitué un groupe Facebook où elles vous présentent leurs activités, vous proposent leurs services et vous invitent à partager vos expériences respectives avec elles.

Alors, n'hésitez pas, rejoignez vite Helenne la paysagiste...Marina, la conseillère mode...Anne qui vous propose des solutions « clés en main » à tous vos problèmes administratifs...Maïwenne et Jessica, spécialistes beauté et esthétique...Joanna qui vous propose un accompagnement scolaire personnalisé pour vos enfants ou encore Stéphanie, courtier en PME.

Elles vous attendent toutes sur la page FB « **Les Mamans de Chapet** »

L'Echappée



16

LE VILLAGE ASSOCIATIF

L'ÉCHAPÉE

ALINE CHARTON
PROFESSEUR
DIPLOMÉE
D'ÉTAT

VACANCES DE FÉVRIER 2020
STAGE ADULTES
MODERN JAZZ

NOUVEAU !

**DU MARDI 11
AU JEUDI 13 FÉVRIER 2020**

DE 20H À 21H30 AU FOYER RURAL DE CHAPET
[PRÉ-REQUIS : AVOIR DÉJÀ PRATIQUÉ LA DANSE]

Les bulletins d'inscription sont à disposition en mairie
et auprès d'Aline aux heures de cours.

Pour toutes informations et inscriptions,
n'hésitez pas à nous contacter :
06 07 13 82 20 // echapee.danse@yahoo.fr

Chers Adhérents,

Merci pour votre confiance encore cette année.

Merci aux services techniques, à la mairie et au directeur du centre de loisirs accompagné de son équipe de permettre à vos enfants de suivre des cours de danse au sein de notre village.

Cette nouvelle saison est riche pour l'Echappée :

Le Foyer Rural a réouvert ses portes ! Vous avez pu découvrir la belle salle, avec son vestiaire, le plafond cathédrale et les nombreuses sources de lumière.

Avec l'aide des services techniques et de la mairie, nous devrions trouver une solution pour disposer à nouveau de miroirs (très certainement mobiles).

- Le cours Ados : est créé depuis septembre, suite à vos nombreuses demandes. Nous sommes heureux de voir que ce cours est déjà rempli 😊



- Stage Danse Modern'Jazz Adultes : Les mamans de petites adhérentes ont eu l'envie de reprendre des cours, elles aussi, de se prendre un moment pour elles, au milieu du tourbillon des obligations familiales et professionnelles.

Venez les rejoindre pour former un super groupe !

Le 1er stage a lieu durant les vacances de février (voir encart ci-contre).

Cette association existe grâce à vos adhésions.

Il est important qu'elle corresponde à vos envies et besoins.

Nous sommes à votre écoute pour toutes remarques, idées, questions.

Il est important d'échanger pour continuer à avancer !

Sophie & l'équipe de l'Echapée

A bientôt.

Accueil de loisirs

La rentrée est déjà bien loin. Les feuilles mortes seront bientôt remplacées par les guirlandes de Noël au moment d'écrire ces quelques lignes.

Changement d'équipe à l'accueil avec le départ de Manu et les arrivées de Mélodie et de Charlène.

Isabelle doit nous rejoindre à partir de Février.

Mais petit retour en arrière :

Cet été les enfants ont pu découvrir l'Océanie par le biais de nombreuses activités et jeux, ainsi que la réalisation d'une grande fresque sous le préau.

Sorties réalisées : Parc de Bocasse près de Rouen, Biotropica, le Parc Astérix, et une baignade à la base de Cergy.



@l'équipe du CLSH

17

LE VILLAGE ASSOCIATIF

Pour cette année le Projet des mercredis sera : les Animaux en danger ! avec une expo et un spectacle des réalisations des enfants mi-juin.

Brossage des petites dents mercredis et vacances.

Plantations devant l'accueil.

Des sorties Planets kids, cinéma, patinoire, cirque, spectacles seront également mises en place toute l'année les mercredis et vacances.



@l'équipe du CLSH

Les Manifestations organisées par l'accueil en 2020 :

Le Carnaval le 28 Mars où nous attendons de nombreux déguisements d'animaux en danger dans un déluge de confettis pour accompagner sa Majesté Carnaval.

La Chasse aux œufs le 25 Avril

La Fête des enfants le 6 Juin



@l'équipe du CLSH

L'IFAC

Les Musicales de Chapet

Trois petites notes de musique et puis s'en vont...



Dimanche 1^{er} décembre, en la belle église de Chapet, l'Association des Musicales a clôturé son activité « en beauté » par un concert vocal et instrumental exceptionnel réunissant plus de cent spectateurs de toutes générations, de nos fidèles seniors aux très petits enfants.

Marie-Ange Bréart-Pierre, cheffe de chœur chapetoise bien connue et professeur au Conservatoire des Mureaux, dirige depuis 10 ans le Groupe vocal « Très en Chœur », formé de 4 sopranos, 4 altos, 3 ténors et 3 basses .

Pour ce concert, elle était accompagnée de 5 instrumentistes.

Au piano : Françoise Jullien.

Au violon : Olivier Orient et Garance Vialate.

A l'alto : Ségolène Brégain.

Au violoncelle : Benjamin Aubry.

A la guitare : Michel Goncalves.

Le programme était composé d'œuvres d'auteurs dits « classiques » : les grands Rachmaninov et Tchaïkovsky et de différents auteurs contemporains moins connus : d'où l'intérêt de la variété des créations.

18

LE VILLAGE ASSOCIATIF

Certains compositeurs nous viennent plutôt de l'Est : Kedrov, Leontovytch, Genée, d'autres des États-Unis : Barber, Frizzell et Sheppard, et enfin de Norvège : le jeune Olà Gjeilo né en 1978.

S.Barber très chanté aux États-Unis, est renommé par son adagio pour cordes l'Agnus Dei, chanté aux funérailles du président Roosevelt. Frizzel est à l'origine du Gospel dans les années 50. Et M. Sheppard, contemporain dont on sait peu de choses, nous a offert quelques belles dissonances musicales.

Enfin le final nous a enchantés : Baba Yetu (Notre Père en langue swahili) de C.Kiagiri. Le public conquis demanda un bis et Marie-Ange nous proposa d'accompagner la prestation en tapant dans les mains au 1^{er} et 4^{ème} temps.

Pendant tout ce concert, l'alternance des prestations chantées (chœur d'hommes puis de femmes et enfin des deux réunis) ainsi que les interprétations des instrumentistes seuls ou en accompagnement des choristes nous ont offert une variété de style très agréable avec un rythme soutenu sans un seul moment de monotonie.





Les applaudissements enthousiastes du public conquis et les sourires de l'ensemble musical confirmèrent une joie partagée.

Marie-Ange Bréard-Pierre présenta les solistes et remercia chaleureusement l'assemblée.

Puis Isabelle Viel, présidente de l'association, prit la parole pour rappeler la création des Musicales de Chapet il y a 13 ans à l'initiative à Nicole Biard à qui, avec l'assemblée, nous avons rendu un bel hommage.

Trente huit concerts furent organisés grâce au soutien de la mairie, aux adhérents et au fidèle public. Ils en ont été tous remerciés.

Le bureau des Musicales confirma, comme annoncé précédemment puisque aucun repreneur ne s'est manifesté, la dissolution de l'association début 2020.

Le pot traditionnel de l'amitié partagé avec les artistes clôtura cette soirée finale très réussie.

Le bureau tient à faire part du plaisir qu'il a eu à mener ce projet culturel à Chapet pendant toutes ces années et dans cette belle église, toujours très appréciée par les artistes pour sa beauté, la qualité de son acoustique et son ambiance intimiste.

Un grand merci à tous.

Le temps libre

Récapitulatif du dernier trimestre de l'année

Sortie chez Michou le 26 novembre où 31 personnes ont pu profiter d'un excellent repas suivi d'un très beau spectacle.

Le 1er décembre pour notre repas de fin d'année, nous avons eu la joie d'inaugurer notre très jolie salle des fêtes où notre traiteur habituel nous a servi un excellent repas. 60 adhérents et non adhérents étaient présents.

Nous vous donnons rdv pour l'AG le mardi 21 janvier à 14h à la Renardière. A l'issue de l'AG nous partagerons le verre de l'amitié autour de la traditionnelle galette des rois. N'hésitez pas à venir nombreux car c'est ouvert à tous.

Bonnes fêtes de fin d'année
Le bureau du ltl



AGENDA

Mardi 21 Janvier	AG - Temps libre - Renardière
25 Janvier	AG - Lire à Chapet
Sam-Dim 25-26 Janv	Week-end Théâtral
15 - 22 Mars	Elections municipales
28 Mars	Carnaval - Centre de loisirs
25 Avril	Chasse aux œufs
6 Juin	Fête des enfants

Sacs pour les déchets verts



Nous vous rappelons qu'ils sont à commander auprès des services techniques, en leur déposant une demande dans leur **boîte aux lettres, rue du Pavillon**.

Distribution en fin de semaine. Par ailleurs, nous vous demandons de ne les sortir que le soir précédant la collecte.



Pour vous procurer des sacs déchets verts, déposer ce coupon-réponse dans la boîte aux lettres des services techniques, rue du Pavillon, ou sur papier libre le cas échéant:

Nom.....

Adresse.....



Déchets recyclables et verre

Janvier : 13 - 27
Février : 10 - 24
Mars : 9- 23
Avril : 6 - 20
Mai : 4 - 18
Juin : 1 - 15 - 29

Déchets végétaux

Avril : 6 - 13 - 20 - 27
Mai : 4 - 11 - 18 - 25
Juin : 1 - 8 - 15 - 22 - 29

Les encombrants

9 janvier
12 mars
14 mai



La Maison de la Justice

Permanences de la juriste : 9 janvier
(le 2^{ème} jeudi du mois) 13 février
12 mars